

À tous les membres de la FGT

---

Luxembourg, le 30 janvier 2024  
n/réf.: SO/ng/lme240126-congé (fr)

Cher membre,

Vu que nous avons pas trouvé un accord avec les syndicats le congé collectif commence, selon les dispositions de la convention collective, le premier lundi du mois d'août.

Pour 2024, les dates suivantes sont dès lors applicables:

**CONGE COLLECTIF**  
**pour les métiers d'installateur sanitaire, de chauffage et de climatisation**  
**du lundi, 5 août 2024 inclus au dimanche 25 août 2024**  
**(15 jours ouvrables, y compris le jour de l'Assomption du 15 août 2024)**

La convention collective du 13 février 1996 prévoit la possibilité de dérogation au congé collectif pour les cas suivants:

- les travaux de dépannage, de maintenance et de réparation moyennant l'accord de la délégation du personnel et des salariés concernés (article 17.5.).

Nous vous prions de trouver également en annexe une liste des jours fériés pour l'année 2024.

Pour toute question supplémentaire, veuillez-vous adresser à la conseillère de la Fédération du Génie Technique :

**Sarah OESTREICHER**

☎: 42 45 11-33 - ✉: [s.oestreicher@fda.lu](mailto:s.oestreicher@fda.lu)

Veuillez agréer, cher membre, l'expression de nos sentiments très distingués.

**FÉDÉRATION DU GÉNIE TECHNIQUE (FGT)**

(s.) Sarah OESTREICHER  
Conseillère

**Annexe:**

- Liste des jours fériés pour l'année 2024

